

Les étudiants réfugiés et les étudiants qui ont obtenu l'asile sont éligibles pour fréquenter une faculté (un collège) aux États-Unis.

### FAFSA

L'Application gratuite pour l'aide fédérale aux étudiants (FAFSA) est l'application que les étudiants doivent remplir chaque année pour demander une aide financière fédérale, y compris les bourses Pell, l'alternance travail-études et les prêts étudiants fédéraux.

Les étudiants réfugiés et les étudiants qui ont obtenu l'asile sont considérés comme des « non-citoyens éligibles » et peuvent compléter l'application FAFSA et bénéficier d'une aide financière fédérale. Afin de remplir l'application FAFSA en tant que non-citoyen éligible, vous devrez entrer à la fois votre Numéro de sécurité sociale et votre Numéro d'enregistrement d'étranger (ARN) dans l'application FAFSA.

### Frais de scolarité dans l'État

Les étudiants réfugiés et les étudiants qui ont obtenu l'asile sont admissibles à des frais de scolarité dans l'État de l'Utah.

### Bourses d'études

Les étudiants réfugiés et les étudiants qui ont obtenu l'asile sont éligibles pour demander des bourses accordées par l'État de l'Utah.

Il est recommandé aux étudiants de postuler pour toute autre bourse à laquelle ils sont éligibles. Les sites Web utiles incluent :

- Keys to Success (Les clés du succès)
- The UN Refugee Agency (L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés)

Payer pour les études universitaires :  
Étudiants réfugiés et bénéficiaires d'asile

[fafsahelp@ushe.edu](mailto:fafsahelp@ushe.edu) / 801-646-4562



UTAH SYSTEM OF HIGHER EDUCATION